

Déclaration liminaire de la CGT Finances Publiques

GT du 6 avril 2016

Organisation dans les SPF/SPFE/SDE

Le 4 avril 2016, les médias ont dévoilé des informations sur des sociétés offshore établies au PANAMA qui blanchissent de l'argent pour le compte de clients plus ou moins prestigieux... D'un seul coup, la fraude et l'évasion fiscale seraient la nouveauté et le scandale du moment.

Pour les agents de notre administration, ce qui est dévoilé n'est pas une surprise... Mais quand même l'ampleur des révélations est assez inhabituelle.

Depuis des années, la CGT Finances Publiques ne cesse d'alerter sur les conséquences désastreuses des politiques menées qui vident peu à peu la DGFIP de ses moyens, l'empêchant de réaliser ses missions... Les révélations des journaux n'ont surpris que ceux qui veulent bien être surpris.

Elles viennent surtout conforter l'analyse de la CGT qui revendique depuis des années les moyens législatifs et matériels avec les effectifs nécessaires pour accomplir les missions de la DGFIP, et en particulier la lutte contre la fraude et l'évasion fiscale.

Ce GT se situe dans la droite ligne de la démarche stratégique que la CGT combat parce qu'elle correspond à la déclinaison des politiques d'austérité à la DGFIP.

A la lecture des fiches, vous décidez que le rapprochement enregistrement-service de publicité foncière s'inscrit dans la cohérence des missions.

Nous aurons l'occasion au cours de ce GT de développer notre analyse fiche par fiche.

Nous pouvons cependant dès à présent vous faire part de quelques éléments qui ont attiré notre attention :

- ▶ vous mettez l'accent sur l'e-formation, et réduisez la durée de certains stages. Pour la CGT seuls les stages présentiels peuvent répondre aux besoins de formation des collègues ;
- ▶ dans le même ordre d'idée pour l'assistance aux agents ce sera : PAR (Parcours d'Assistance Rénové), saisine de l'AT (Assistance technique) par formuel, FAQ (Foire aux questions), BAO (Boîte à outils), WIFIP, le tout via l'utilitaire tAToo. Et on vous fait grâce du SSI (service des systèmes d'information)...
- ▶ vous avez décidé la concentration des bases Fidji sur un serveur national. Or dès à présent les remontées des expérimentations en cours sont catastrophiques. Nous en voulons pour preuve la présence, aujourd'hui, du bureau GF3B dans le département pilote ;
- ▶ dans le cadre du « développement des adhérences naturelles », entre le SPF et l'enregistrement, vous évoquez un guide de mise en place, le « vade-mecum ». Nous y notons entre autres que les services disposent de trois mois pour solder les stocks d'actes et d'extraits. Au vu de la situation de certains services cela révèle au mieux une méconnaissance du terrain, au pire une forme de mépris pour les collègues et la mission ;
- ▶ nous savons que vous voulez avancer à marche forcée, le meilleur exemple étant la numérisation du flux des actes que vous souhaitez généraliser en juin 2016 avec une phase d'expérimentation en mars et avril 2016! Nous en concluons donc que cette expérimentation sera un franc succès !

Par ailleurs nous nous étonnons que vous n'abordiez pas dans les fiches le recouvrement dans FIDJI-Enregistrement, pas plus que l'accès aux bases antérieures MOOREA. Il en est de même pour la prime d'accueil des agents d'accueil des SPF, SPFE et SDE.

La CGT Finances Publiques affirme que ces regroupements-rapprochements détérioreront la qualité de l'alimentation des bases de données, outil indispensable du contrôle fiscal.

Nous réaffirmons que ces rapprochements serviront seulement à justifier les prochaines suppressions d'emploi, au détriment des agents, de la bonne exécution des missions et de la fiabilisation du fichier.

Pour les mêmes raisons, la CGT Finances Publiques s'oppose au regroupement des SPF.

Montreuil 20/04/ 2016

Syndicat national
CGT Finances Publiques

• Case 450 ou 451
• 263 rue de Paris

93514 Montreuil Cedex

• www.financespubliques.cgt.fr

• Courriels : cgt@dgfip.finances.gouv.fr

• dgfip@cgt.fr

• Tél : 01.55.82.80.80

• Fax : 01.48.70.71.63